



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 AVRIL 2012**

Date de convocation :
19/04/2012
affichée le : 19/04/2012
Date d'affichage des
délibérations : 27/04/2012

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 26
Votants : 27

L'an deux mille douze à vingt heures trente minutes, le vingt sept avril, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.

Etaient présents : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, LE ROUX Véronique, LE BARS Daniel, LE MOIGNE Michel, VANNOD Lucienne, ROBIN Nicole, COROLLER René, TALLEC Jacqueline, LE BOZEC Hervé, LE FUR Françoise, LE NAOUR Roger, LE PICHON Valérie, NEDELEC Rémi, HUELLOU Estelle, OFFREDO Hervé, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, LE GOFF Jeannine, EVENO Nicolas, JAFFRÉ Sylvie, ULLIAC Robert, BOUTET Annie, STERVENOU Jean-Jacques, Brigitte GUIGOURES, ROLLAND André.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Catherine HENRY.

Procurations : Catherine HENRY à Lucienne VANNOD.

Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – C.C.P.R.M. – Modification des statuts – Adhésion à Mégalis ;
- 2 – Réhabilitation du gymnase ;
- 3 – Modification du tableau des effectifs communaux ;
- 4 – Règlement et charte de formation du personnel communal ;
- 5 – Constitution du Jury d'assises 2013.

1/ C.C.P.R.M., MODIFICATION DES STATUTS, ADHESION A MEGALIS

Lors du Conseil Communautaire du 28 juin dernier, les élus de la Communauté de Communes du Pays Roi Morvan ont décidé de répondre à l'appel à projet du Conseil Régional relatif au développement de salles de visioconférence. Un dossier de candidature a été déposé auprès des services de la Région afin de bénéficier d'une prise en charge de 50% de subvention pour l'achat du matériel. Pour pouvoir bénéficier de cette subvention, il est obligatoire d'adhérer au Syndicat mixte e-mégalis Bretagne.

Sur demande du Président de la CCPRM, il est donc proposé au Conseil Municipal:

- ✓ d'approuver l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan au Syndicat mixte e-mégalis Bretagne conformément aux dispositions de l'article L5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales
- ✓ d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes conformément aux dispositions de l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales comme suit :

2.8.2 «contribuer au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire».

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

2/ REHABILITATION DU GYMNASE

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal un avenant au contrat initial de l'entreprise MACE titulaire du lot « équipements sportifs » représentant une plus-value de 2 548,00 € H.T. portant ainsi ce marché de travaux à la somme de 25 481,76 € H.T..

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cet avenant.

3/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de modification du tableau des effectifs communaux établie comme suit :

SUPPRESSION	CREATION	EFFET
1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet	1 emploi d'agent de maîtrise à temps complet	01.05.12

1 emploi d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet	01.05.12
---	---	----------

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

4/ REGLEMENT ET CHARTE DE FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le projet de charte et de règlement de formation du personnel communal.

L'Assemblée, après en avoir pris connaissance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique,
Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2007-1845 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
Vu le décret n°2008-830 du 22 août 2008 relatif au livret individuel de formation,
Vu le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 modifié pour les personnels des collectivités locales,
Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié relatif aux personnels civils de l'Etat,
Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire local de la Commune de GOURIN et du C.C.A.S de GOURIN légalement réuni le 25 avril 2012,
Considérant que le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu à tous les agents de la collectivité, quel que soit leur statut, sous réserves des nécessités de service,
Considérant que le règlement de formation définit les droits et obligations des agents territoriaux en matière de formation, ainsi que les règles communes sur les modalités et conditions d'accès à cette formation,

Décide, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, d'adopter la charte et le règlement de formation du personnel communal joints à la présente délibération.

5/ CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES 2013

Monsieur le Maire informe que conformément à la circulaire préfectorale du 2 avril 2012, neuf personnes doivent être tirées au sort, en séance publique, sur la liste générale des électeurs de la Commune en vue de la constitution du jury d'assises pour l'année 2013.

Après avoir procédé conformément à la réglementation aux opérations de tirage au sort, la liste préparatoire communale du jury d'assises pour l'année 2013 est ainsi constituée :

1	BOURIGUEN Romain	Parc Harnec	56110 GOURIN
2	CLOAREC Marie	26 rue des Montagnes Noires	56110 GOURIN

3	JAMBOU Marie Antoinette	40 rue Joseph Le Fur	56110 GOURIN
4	JAOUEN Nicole	Malachappe	56110 GOURIN
5	LEPILLEUR Eric	Quilliou	56110 GOURIN
6	MASSE Jeanne	43 rue Joseph Le Fur	56110 GOURIN
7	MOYSE Claude	37 rue Hugot Derville	56110 GOURIN
8	PHILIPPS Moïse	Kergaradec	56110 GOURIN
9	VETEL Amélie		NEW-YORK (USA)